

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [3]

Artikel: Fonction publique : le pouvoir n'est pas pour demain

Autor: Ricci Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fonction publique : le pouvoir n'est pas pour demain

La Radio romande a enquêté sur la situation professionnelle des femmes fonctionnaires. Ni mieux ni pire qu'ailleurs, bien au contraire...



... ou comment rester féminines tout en travaillant aux CFF.

D'après des statistiques de 1986, 20,56 % seulement des effectifs de l'administration fédérale sont constitués par des femmes, et encore sans prendre en compte les CFF, bastion masculin par excellence. Sur-représentées dans les classes inférieures (voir par exemple la profession hyper-féminisée, parce que ne nécessitant pas d'apprentissage, de trieuse aux PTT) elles sont pratiquement introuvables au sommet de la hiérarchie. Bref, la situation des femmes dans la fonction publique ne se distingue en rien de celle qui est la leur dans le secteur privé. A ceci près, qu'on pourrait attendre de la Confédération qu'elle joue un rôle moteur dans la promotion professionnelle des femmes, de même qu'elle a montré l'exemple en matière d'égalité des salaires.

Mousse Boulanger, journaliste à la Radio suisse romande, a voulu savoir de quel-

le manière l'administration et les deux grandes régies fédérales (PTT et CFF) empoignent ou se proposent d'empoigner le problème. Vous pourrez prochainement écouter les résultats de son enquête sur les ondes de La Première*.

Point fort de ce dossier : l'interview de Mariette Bottinelli, chef de section à l'Office fédéral du personnel et chargée des questions féminines au sein de l'administration. L'existence même de ce poste, créé il y a six ans, est une belle conquête pour les femmes fonctionnaires, même si sa titulaire n'est censée lui consacrer que 30 % de son temps (pourcentage largement débordé, vu l'immensité de la tâche !). Mariette Bottinelli est une femme dynamique et chaleureuse, profondément engagée en faveur de la promotion féminine. Elle analyse avec lucidité les blocages, psychologiques mais aussi sociaux, qui empêchent,

par exemple, une femme de postuler pour un poste à responsabilité qu'elle serait parfaitement apte à occuper. Aussi ne se limite-t-elle pas à reprocher aux femmes leur manque de combativité ; elle s'efforce plutôt de les aider à surmonter les obstacles, par exemple en envisageant de créer des cours de formation qui leur seront spécifiquement destinés, et en obtenant (c'est chose faite) que les mises au concours soient systématiquement libellées dans les deux genres. Mais elle doit limiter son action à son cahier des charges, qui ne lui confère, en matière de promotion des femmes, aucun pouvoir décisionnel.

Intéressante aussi, et tristement éclairante, l'interview de Joël Barillet, de la Direction de la section du personnel de l'arrondissement de Lausanne des CFF. Dans le domaine de l'exploitation, un des obstacles majeurs à la percée des femmes, outre leur « manque d'intérêt » pour des professions telles que conductrice de locomotive ou chef de gare, serait leur tendance à quitter l'entreprise après seulement quelques années d'activité. Dans ces conditions, l'apprentissage dispensé à grands frais ne peut pas être considéré rentable, ni par les CFF, ni par l'intéressée elle-même !

Impossible de rendre compte ici de l'ensemble de l'émission, mais un conseil : écoutez-la, vous serez édifié-e-s.

Silvia Ricci Lempen

* Dans l'émission « Du côté de la vie », le dimanche soir.

Aimeriez-vous collaborer à la création de **nouveaux moyens d'information et de promotion pour nos produits ?**

OS3 — Organisation Suisse-Tiers Monde —, service d'importation et d'information de produits provenant de régions en développement **cherche**, pour le 1er avril 1988

collaboratrice
pour l'information/animation

- Vous êtes de langue maternelle française, maîtrisez bien l'allemand et avez des notions d'autres langues.
- Vous avez des talents de publiciste (information, promotion des ventes) et de l'expérience dans ce domaine.
- Vous vous sentez concernée par un commerce équitable avec le Tiers Monde.

Lieu de travail :
Orpund près de Bienne
Temps de travail : 60 %
(24 h par semaine)
Délai de postulation : mi-mars 1988

Information et candidatures :

OS3

Byfangstr. 19, 2552 Orpund,
Tél. (032) 55 31 57 (M. H. Conrad)